



CHARTRE DE DEONTOLOGIE

Notre activité repose sur la **confiance** : à la fois celle que nous accordent nos clients, mais aussi celle accordée par les utilisateurs des données que nous vérifions à la demande de nos clients.

Conscient de la valeur inestimable de cette confiance, la direction de Qualiconsult Audit s'engage à :

- Assurer l'absence de conflit d'intérêts sur ses activités et à cette fin s'interdit de :
 - Réaliser toute mission de conseil ou apparentée auprès de clients pour lesquels sont réalisés des missions de vérifications,
 - Réaliser toute mission de vérification pour des clients du groupe Qualiconsult pour lesquelles sont réalisés des prestations de conseil,
 - D'associer le conseil ou de suggérer que le conseil fourni par d'autres entreprises faciliterait la réalisation de ses missions de vérification.
- Veiller à maintenir une organisation de nature à prévenir les risques, notamment en matière d'impartialité,
- Maîtriser les risques, notamment en matière d'impartialité, liés à nos activités de vérification à chaque étape de leur réalisation,
- Séparer les responsabilités associées à la réalisation des activités de vérification, de revue et de décision,
- Maîtriser les risques liés aux relations que nous entretenons avec nos clients notamment au regard des activités réalisées pour eux ou celles à venir,
- Vérifier la bonne réalisation de nos activités, que ce soit par nos collaborateurs directs ou avec le support de partenaires extérieurs,
- Engager toute action préventive ou corrective nécessaire pour éviter tout évènement indésirable quelle qu'en soit les origines,
- Mettre cet engagement à disposition de toutes les parties intéressées,
- Faire signer à chaque nouveau collaborateur un [engagement personnel et de déontologie](#) qui l'engage à respecter cette charte,
- Toute évolution future de la charte sera communiquée à chaque collaborateur pour qu'il puisse en prendre connaissance et l'appliquer.
- Appliquer le code de déontologie des CAC et OTI